

Le sénateur Olson est un compatriote albertain. Lui aussi a mené une distinguée carrière à l'autre endroit. Il a été un des plus grands leaders de la Chambre des communes et a fait fonction de leader de l'opposition au Sénat. Il a été le leader du gouvernement. Au Cabinet, il s'est très bien acquitté de certains portefeuilles dont l'agriculture — si chère à son cœur — et le développement économique.

Le sénateur Perrault est un des hommes politiques les plus aimés de la Colombie-Britannique. Il est entré ici en 1973, juste avant le sénateur Frith. Il s'est imposé dans cette enceinte, comme il l'avait fait dans l'autre Chambre et, auparavant, à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique.

Honorables sénateurs, je cite ces collègues pour bien faire ressortir le haut degré d'expérience et de dynamisme que l'on trouve des deux côtés de la Chambre dans le domaine de la gestion des affaires publiques. Ils méritent tout mon respect et toute mon affection. Je sais que je pourrai compter sur leurs sages conseils.

Honorables sénateurs, je profite de cette première occasion qui m'est donnée ici pour vous témoigner à nouveau tout le respect que j'ai pour le Parlement. Il est vrai que je me suis acquittée de diverses fonctions dans cet immeuble depuis 32 ans. Je prends très au sérieux la responsabilité qui est mienne de préserver les traditions qui ont donné à cette institution, et à ceux qui y siègent, un rôle particulier dans la conduite des affaires du pays. C'est la politique qui, d'une façon ou d'une autre, nous a tous conduits ici, et je crois fermement que le processus politique est une activité honorable. Il est on ne peut plus essentiel au fonctionnement du système démocratique au Canada.

•(1550)

Les gens choisissent leurs gouvernements et je crois que notre méthode est la meilleure au monde. Maintenant, les gens ont fait leur choix, et ils ont toujours raison. Il ne nous reste qu'à répondre à leurs attentes dans la mesure de nos moyens.

À cette fin, la première étape pour un gouvernement, c'est de faire connaître ses intentions dans le discours du Trône, ce qui fut fait mardi. La cérémonie qui va de pair avec le discours du Trône nous rappelle les racines de notre démocratie parlementaire et nous signale sa durabilité. Honorables sénateurs, je veux seulement prendre un moment pour remercier Son Excellence le Gouverneur général de nous avoir fait lecture du discours. Je remercie aussi Mme Hnatyshyn de nous avoir honorés de sa présence. Je suis sûre que tous se joignent à moi pour transmettre à M. Hnatyshyn et à sa famille nos meilleurs vœux de succès. C'est ce que leur souhaitent les Canadiens des quatre coins du pays.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Fairbairn: Nous avons commencé ce débat hier avec les discours de l'auteur de la motion et de celle qui l'a appuyé.

[Français]

Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Gigantès d'avoir fait la motion donnant le coup d'envoi des débats après le discours du Trône.

[Traduction]

Il nous a sévèrement rappelé à cette occasion que la responsabilité première des législateurs envers les Canadiens est de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour créer une économie permettant à chacun d'avoir un emploi et d'ainsi préserver sa dignité.

Quant au sénateur Cools, son style poétique et sa prose éloquente nous ont entraînés dans les livres d'histoire. Elle a su éveiller notre fierté — du moins pour les sénateurs de ce côté-ci de la Chambre — d'avoir contribué à l'éveil de la conscience sociale qui a inspiré un bon nombre de lois de notre siècle.

Ensemble, ils ont extrait les grands messages contenus dans le discours du Trône. Ils ont démontré l'importance de l'équilibre entre les planifications économique et sociale. C'est cet équilibre qui nous permet de jouir de la société progressiste que nous formons aujourd'hui.

Nous arrivons à une période critique dans l'histoire du Canada, et les décisions que nous prenons ici ont d'autant plus d'importance pour chacun de nos concitoyens. Commençons par nous rendre compte que c'est pour eux que nous travaillons, et qu'ils attendent des solutions de ce nouveau Parlement. Nous ne pouvons pas les laisser tomber.

À l'aube du XXI^e siècle, rappelons-nous certains des changements qui ont fait de nous ce que nous sommes devenus. La transformation du milieu physique et de nos attitudes, et les événements qui sont survenus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières ont contribué à façonner les rapports entre les nations et les individus. Ces changements ont eu une portée immense. La composition même de la population canadienne a été modifiée par l'arrivée d'immigrants venus de partout pour se faire une vie au Canada et contribuer à faire du Canada l'un des pays les plus attrayants et les plus tolérants au monde.

Comme le rappelle souvent le sénateur Marshall, le Canada a traversé deux conflits mondiaux et la guerre de Corée. Il a été le témoin du début et de la fin de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Durant des décennies, le monde a semblé vouloir basculer dans la destruction nucléaire. La fin de la guerre froide n'a cependant pas mis fin aux conflits brutaux, comme en témoignent les douloureux événements survenus dans l'ancienne Yougoslavie, en Somalie, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient et en d'autres points chauds du globe.

En tant que moyenne puissance, le Canada a su jouer un rôle très spécial en mettant ses atouts et ses connaissances non pas au service de la guerre mais au service de la paix. Des milliers d'hommes et de femmes ont servi et servent encore aujourd'hui, dans des conditions très dangereuses, comme gardiens de la paix dans de nombreuses régions du monde. Certains d'entre eux y ont laissé leur vie, d'autres sont revenus gravement blessés. Je suis fière du rôle de gardien de la paix que joue le Canada. Cet engagement revêt une grande importance pour un gouvernement qui a défendu et continue de défendre la cause du maintien de la paix dans les conflits du monde moderne.

Quelle que soit la façon dont on décrit les événements survenus durant les réunions de l'OTAN, les participants aux discussions de l'OTAN étaient eux-mêmes partagés quant à la façon de définir le rôle de maintien de la paix dans le nouveau contexte issu de ce qu'on a appelé la libération de l'Europe de l'Est.